

Compte rendu session promotions CNU 27

La session de promotion du CNU 27 s'est déroulée du 23 au 27 mai 2016 à Lyon.

Session d'attribution des CRCT

Il y avait 18 semestres disponibles. Le nombre de dossiers reçus était de 72 (24 PR, 48 MC) représentant 104 semestres demandés.

Les critères d'attributions reposent sur la qualité du dossier et du projet scientifique, son intérêt pour la communauté scientifique informatique. Une attention particulière est portée à la situation du candidat (en particulier s'il a déjà bénéficié de délégation/détachement ou CRCT récemment).

Il a été tenu compte des conditions difficiles d'exercice (isolement, risque de décrochage de la recherche).

Concernant les retours de maternité, les cas ont tous été étudiés avec attention, mais malheureusement, un dossier peu clair ou pas assez renseigné joue en général en défaveur de la demande.

Il est donc conseillé de bien expliciter sa situation et les difficultés rencontrées. Le projet doit être construit et soutenu/attesté de préférence (établissement, laboratoire, collaborateurs...).

Session promotion PR1

Le passage PR2 vers PR1 reste difficile et constitue un goulot d'étranglement (24 promotions pour 122 candidats soit 1 sur 5,1).

L'ancienneté dans le grade a été prise en compte (à dossier de qualité équivalente), ainsi que l'âge des candidats pour débloquer des situations de collègues méritants sur la durée (parfois jusqu'à 20 ans d'ancienneté avec une activité continue).

Nombre de dossiers très prometteurs sont parfois déposés de manière un peu prématurée (toutefois cela ne nuit en rien au candidat).

Session promotion PR EX1

Le nombre de place reste limitée (24 promotions pour 103 candidats, 1 pour 4,3). La compétition est donc difficile.

Les critères mentionnés ci-dessus valent également pour cette promotion.

Les dossiers équilibrés sont en général très appréciés. Cette promotion requiert d'avoir eu une implication forte dans les structures universitaires et scientifiques, que ce soit à l'échelon local ou national.

Là encore durant cette session, comme celle PR1, même si tous les cas ne sont pas réglés, nous pouvons noter une volonté toute particulière de débloquer des carrières arrêtées depuis

trop longtemps pour des candidats méritant leur promotion. Cette session fut assez constructive.

Session promotion PREX2

La pression était de 11 promotions pour 50 candidats.

L'ancienneté dans le grade constitue un élément important. L'activité doit également être maintenue et continue.

CONSEILS D'ORDRE GENERAL qui ressortent de cette session, surtout pour les promotions :

1. Nous pouvons recommander encore aux collègues de bien **expliquer les situations particulières dans lesquelles ils se trouvent** ; par exemple, un avis défavorable prévisible d'une université, pourra être expliqué car le candidat aura pris soin dans son dossier d'expliquer son isolement. Exemple 1 : un informaticien chez des juristes, des littéraires, etc. Exemple 2 : une personne soupçonnée de ne jamais prendre de responsabilités locales pourra fournir une lettre de responsables locaux infirmant cette erreur de jugement. Il faut aussi présenter ses difficultés à pouvoir obtenir des rôles à responsabilités car elles sont importantes pour les promotions en informatique. Pourquoi la recherche est effectuée dans tel labo plutôt qu'un autre naturel plus proche ?
2. Aussi quand responsabilités il y a, il faut les **dater** (tout dater d'ailleurs) et aussi donner les **effectifs** car cette question est récurrente ; par exemple combien d'étudiants concernés, combien de membres dans un équipe, etc
3. Quand on écrit qu'on est **co-responsable**, il semble correct de citer les autres co-responsables (idem co-organisateur) ou en tout cas ne pas rester flou.
4. **Les lettres de recommandations** reçues en dehors du dépôt des dossiers (donc après) ne sont pas considérées. Il faut absolument **les joindre au dossier**. Elles sont essentielles pour ce qui est évoqué en 1 (expliquer les situations particulières). Ceci a déjà été évoqué pour les retours de maternité.
5. Même exaspéré par le sentiment d'injustice face aux promotions, éviter d'attaquer des collègues nommément, essayer de garder un ton neutre.